



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article1902>

Eaudanslaville.fr vous informe : le point sur les nouveaux pouvoirs de police selon la loi

n° 2010-1563



Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2011

Description :

Une disposition de la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales concerne la question du pouvoir de police des services d'assainissement (collectif et non collectif)

OIEau

La nouveauté réside dans l'article 63 qui vient modifier notablement un article du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). En effet, la Loi a remplacé les termes « peuvent transférer » par « transfèrent » (les pouvoirs de police) dans une disposition qui concerne les services d'assainissement organisés de manière intercommunale.